



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



DIRECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE

Division de la scolarité

Avignon, le 21 mai 2012

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs
les enseignants du 1^{er} degré

s/c de Mesdames et Messieurs
les inspecteurs de l'éducation nationale
chargés de circonscription

Objet : Concours de dessin « Femmes de l'air »

Dossier suivi par

Michèle BRAINIEZ

Téléphone

04 90 27.76 35

Fax

04 90 27 76 79

Mél.

michele.brainiez
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

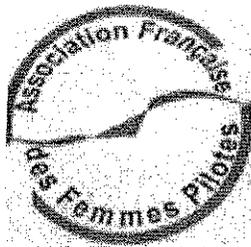
L'Association Française des Femmes Pilotes souhaite développer le nombre de filles dans les métiers et les sports aériens.

Le but est de sensibiliser les enfants de CM1 et CM2 afin de leur faire prendre conscience que les filles peuvent approcher ces métiers dits « masculins » avec un Concours de dessin sur le thème « Femmes de l'air ».

Je compte sur votre soutien pour favoriser cette action et par avance vous en remercie.

Signé par : Bernard LELOUCH

PJ : - règlement du Concours
- fiche d'inscription



Association Française des Femmes Pilotes

AFFP

Membre de l'Aéro-Club de France et de la Fédération of European Women Pilots
6, rue Galilée - 75116 - PARIS
T. 06.42.994.622 – www.femmes-pilotes.com

Concours de dessin des jeunes artistes

Dans le cadre de la journée des femmes de l'air, qui se déroulera le Samedi 22 septembre 2012 sur la base aérienne 115 de Orange, l'AFFP organise son concours de dessin des jeunes artistes.

Le thème est «Une femme de l'Air »

Ce thème englobe toutes les disciplines aéronautiques (avion, ballon, parachute, parapente, vol à voile, aéromodélisme, etc...) et encourage les jeunes à donner libre cours à leur imagination et à leur créativité.

L'objectif de ce concours est la promotion des sports aériens et des métiers de l'aéronautique. Il est aussi de sensibiliser les enfants, les parents et les enseignants à toutes les manifestations aéronautiques.

DETAIL DU THEME "*Une femme de l'air*"

Tu as déjà vu passer dans le ciel un avion, un hélicoptère, un ULM, un planeur ou un ballon. Et bien, dans certains de ces appareils, une femme était aux commandes.

Pour pouvoir voler, les pilotes ont aussi besoin d'ingénieurs pour concevoir leurs appareils, de mécaniciens pour les entretenir, de contrôleurs pour régler la circulation de tous ces appareils volants, de météorologues pour prévoir le temps qu'il va faire, et permettre ainsi aux pilotes de voler dans de bonnes conditions. Les femmes sont aussi présentes dans tous ces métiers.

Tu as déjà vibré en regardant un parachutiste faire des figures dans le ciel ou un pilote de voltige effectuant des manœuvres aériennes sortant de l'ordinaire. Et bien, il y a aussi des femmes parmi eux.

Tu as déjà eu envie de tenir la télécommande d'un modèle réduit d'avion qui fait des loopings au dessus de ta tête. Là aussi, les femmes sont au rendez-vous.

C'est à ton tour de nous dessiner comment tu imagines une de ces femmes de l'air. Saisis tes crayons préférés ou les pinceaux et crée un dessin qui la présente dans son activité de pilote ou dans son métier.

CLOTURE

Tous les dessins en compétition devront parvenir à :

Madame Marcelle SCORZOGLIO
Présidente AFFP région P.A.C.A.
3 rue des écoles
26290 Les Granges Gontardes

au plus tard le vendredi 1er juin 2012.

REGLEMENT

L'ensemble des informations et documents nécessaires au Concours sont disponibles

sur le site <http://www.femmes-pilotes.com/>

Prix

Une journée aéronautique récompensera les lauréats avec un baptême de l'air (sous réserve d'une autorisation parentale) et un après-midi consacré à la visite d'un aérodrome (tour de contrôle, aéro-club, atelier de mécanique, entreprises aéronautiques s'il y en a sur le terrain),

Un petit sac sera offert aux lauréats avec les dépliants des fédérations aéronautiques et, bien sûr, les petits cadeaux aéronautiques, dont ceux de l'AFFP.

Eligibilité

Tous les enfants, résidant en France, peuvent prendre part à ce concours, même ceux qui comptent des membres de leur famille parmi les officiels ou les employés des organisations jouant un rôle dans l'organisation du concours.

Tranche d'âge

Enfants nés entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 décembre 2004.

Format

Le seul format admis est le format A3 (29,7 X42 cm). Les dessins/peintures d'un format différent ne seront pas pris en compte par le Jury, pas plus que ceux qui seront encadrés ou qui auront une marge.

Matière

Tout dessin/peinture doit être exécuté à la main.

Les matières autorisées sont l'aquarelle, la peinture acrylique, la peinture à l'huile, le stylo indélébile (stylo feutre, stylo à bille, etc.), toute autre matière indélébile.

Les matières non autorisées sont le crayon, le fusain ou toute matière non indélébile, les dessins par ordinateur, les collages utilisant des photocopies.

Etiquetage

- devant : pas de publicité ni de texte

- dos : coller la fiche ci-après avec

+ Le titre de l'œuvre « Une femme de l'air »

+ Le nom de famille, le prénom, l'adresse, la date de naissance de l'élève.

+ Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse e.mail du groupe scolaire fréquenté par l'élève.

+ Le certificat d'authenticité, qui doit être libellé comme suit :

« Nous certifions que cette œuvre est originale et a été réalisée par l'élève, sans assistance extérieure ».

Le certificat doit être signé par le professeur ou par un adulte se portant garant de l'élève.

Droits de reproduction

L'AFFP se réserve le droit d'utiliser les dessins/peintures des participants au concours de dessin des Jeunes Artistes à des fins promotionnelles.

(Fiche à coller au dos de chaque dessin/peinture)

CONCOURS NATIONAL 2012 DES JEUNES ARTISTES

-devant : Pas de publicité ni de texte
-dos : Titre de l'œuvre : Une femme de l'air

Elève

Nom de famille :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Groupe scolaire

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

e.mail :

Le certificat d'authenticité établi par le professeur de l'établissement scolaire sera libellé comme suit :
« Nous certifions que cette œuvre est originale et a été réalisée par l'élève, sans assistance extérieure »,
suivi de la signature du professeur ou d'un adulte se portant garant de l'enfant.

(Fiche à coller au dos de chaque dessin/peinture)

CONCOURS NATIONAL 2012 DES JEUNES ARTISTES

-devant : Pas de publicité ni de texte
-dos : Titre de l'œuvre : Une femme de l'air

Elève

Nom de famille :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Groupe scolaire

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

e.mail :

Le certificat d'authenticité établi par le professeur de l'établissement scolaire sera libellé comme suit :
« Nous certifions que cette œuvre est originale et a été réalisée par l'élève, sans assistance extérieure »,
suivi de la signature du professeur ou d'un adulte se portant garant de l'enfant.



Avignon, le 22 mai 2012

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les inspectrices et
inspecteurs de l'éducation nationale
chargés de circonscription

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement
Collèges, Lycées, Lycées Professionnels
publics



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



**DIRECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE**

Division de la scolarité

Dossier suivi par
Michèle BRAINIEZ
Téléphone
04 90 27.76 35
Fax
04 90 27 76 79
Mél.
michele.brainiez
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Objet : invitation au 70^{ème} anniversaire du parachutage en Provence de Jean Moulin

Le Comité régional du Mémorial Jean Moulin a le plaisir de vous inviter aux manifestations
du

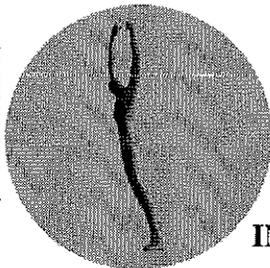
70^{ème} anniversaire du parachutage en Provence de Jean Moulin

qui se dérouleront le samedi 26 et le dimanche 27 mai 2012.

Je compte sur votre soutien pour favoriser cette action et par avance vous en remercie.

Signé par : Bernard LELOUCH

PJ : programme



Comité régional du Mémorial Jean-Moulin

« Je ne savais pas que c'était si simple de faire son devoir »
 « Au-dessus de nos divisions il y a la France »
 Jean Moulin

INVITATION

Avec *La Provence* et *France 3 Provence-Alpes*

Sous le haut patronage du *ministère de la Défense*
 et sous l'égide de la *Fondation de la Résistance*

Les communes d'EGALIERES, SAINT-ANDIOL et SALON-DE-PROVENCE
 et le COMITE REGIONAL DU MEMORIAL JEAN-MOULIN
 ont le plaisir de vous inviter aux manifestations publiques du
70^{ème} anniversaire du parachutage en Provence de Jean Moulin

Samedi 26 mai 2012

Dès 9 h, à EYGALIERES (à proximité de « la Lègue » - le mazet de Jean Moulin au pied des Alpilles)
reconstitution publique du parachutage par l'équipe de France militaire de parachutisme

À 9 h 30, course à pied « Route de Jean Moulin, chemin de la Liberté » d'Eygalières à Saint-Andiol via Mollégès, dans les pas de Jean Moulin de retour dans son village familial le 3 janvier 1942

Toute la journée, au château de SAINT-ANDIOL : exposition de matériels des opérateurs radio clandestins (40-44), démonstrations de liaisons, exposition Jean Moulin, projections, tables de librairie

À midi, au cœur du village de St-Andiol : inauguration de la fresque Jean-Moulin avec les drapeaux

L'après-midi, au château de Saint-Andiol : conférences publiques sur le parachutage du 2/01/42, les débuts de la mission Rex et l'année 1942, par d'anciens résistants et des historiens : Jean-Louis Crémieux-Brilhac (sous réserves), Pierre Morel (pdt du Comité d'action de la Résistance), Christine Levisso-Touzé, Jean-Marie Guillon, Robert Menchérini et le capitaine Christian Brun

Dimanche 27 mai 2012

À 10h30, cérémonie officielle au monument-mémorial de SALON-DE-PROVENCE (69^{ème} anniversaire de la 1^{ère} réunion du **Conseil national de la Résistance**, présidé par Jean Moulin), **avec drapeaux**

Le **Comité régional du Mémorial Jean-Moulin**, organisateur de ces journées avec les associations d'anciens résistants et déportés et leurs fondations (de la Résistance, de la France libre, la Fondation pour la Mémoire de la déportation), le Comité d'action de la Résistance, Mémoire et Espoirs de la Résistance, les communes de Salon-de-Provence, Saint-Andiol et Eygalières, les Ecoles de l'Air et la base aérienne 701 de Salon-de-Provence, a reçu le soutien de l'ONACVG 13, du Conseil général 13, de la Région PACA, du musée Gal-Leclerc et de la Libération de Paris et musée Jean-Moulin (Ville de Paris) et de la Fédération des musées de la Résistance nationale.

Contact : courriel@memorialjeanmoulin.fr / 04 90 72 39 75 F.-R. Cristiani-Fassin

Site internet : www.memorialjeanmoulin.fr

Comité régional du Mémorial Jean-Moulin

Maison de la vie associative - 55, rue André-Marie Ampère - 13300 Salon-de-Provence
 Site web : www.memorialjeanmoulin.fr - Courriel : courriel@memorialjeanmoulin.fr



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



DIRECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE

DIVISION DE LA SCOLARITE

Dossier suivi par
Estelle CAPPELLO
Téléphone
04 90 27 76 91
Fax
04 90 27 76 79
Mél.
estelle.cappello
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Avignon, le 21 mai 2012

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement du second
degré

Objet : Enquête ministérielle sur l'accueil et la scolarisation des élèves non francophones 3ème phase 2011-2012

Références : -circulaire n° 2002-100 du 25 avril 2002 décrivant l'organisation de la scolarité des élèves nouveaux arrivants (BO spécial n°10 du 25 avril 2002)
-note n° 2012-006 DEPP B1 du 1 février 2012 (Phase 2)

Le ministère de l'éducation nationale vient de me communiquer les modalités de la phase 3 de l'enquête nationale sur les effectifs et les dispositifs consacrés à l'accueil et à la scolarisation des élèves non francophones nouvellement arrivés en France.

Afin de répondre à cette demande, je vous serais obligé de me faire connaître, à la date d'observation du 21 mai 2012, la situation des nouveaux arrivants inscrits dans votre établissement aux dates indiquées, à l'aide des tableaux ci-joints.

Je vous remercie de me communiquer ces informations pour le vendredi 8 juin 2012, délai de rigueur.

signé

Bernard LELOUCH

**ENQUETE MINISTERIELLE CONCERNANT LES ENAF
TROISIEME PHASE
PERIODE D'OBSERVATION SEMAINE DU 21 MAI 2012**

Nom de l'établissement :

Liste nominative des élèves nouvellement arrivés en France	Inscrits durant la période allant du 6 février 2012 au 21 mai 2012	Inscrits durant la période allant du 14 novembre 2011 au 6 février 2012	Inscrits durant la période allant du 5 septembre 2011 au 14 novembre 2011
Inscrits en classe du cursus ordinaire avec soutien	(a)	(c)	(e)
Inscrits en classe du cursus ordinaire sans soutien	(b)	(d)	(f)



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



DIRECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE

POLE ACADEMIQUE DES
BOURSES NATIONALES

Dossier suivi par

Patrick MOSCA
Téléphone
04 90 27 76 92

Christine MERCIER
04 90 27 76 77

Fax
04 90 27 76 38

Mél.
Pole.bourses
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Avignon, le 14 mai 2012

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement du second degré

Mesdames et Messieurs
les directeurs d'établissement privé
les directeurs de lycée d'enseignement agricole

les directeurs de centre de formation d'apprentis
les directeurs de maison familiale et rurale
Pour attribution

Mesdames les assistantes sociales
Pour information

s/c de Messieurs les directeurs académiques
des services de l'éducation nationale
- des Bouches-du-Rhône
- des Alpes-de-Haute-Provence
- des Hautes-Alpes

Objet : Bourses nationales – année scolaire 2012-2013

Conditions de « vérification de ressources », « congé de bourses », « transfert »
des dossiers.

P.J : modèles d'imprimés

J'ai l'honneur de vous faire connaître les instructions relatives aux conditions de « vérification de ressources » telles qu'elles sont déterminées par la réglementation.
La vérification de ces conditions s'effectuera en référence au barème national de l'année scolaire 2012-2013.



1) ELEVES SOUMIS A « VERIFICATION DE RESSOURCES »

Sont concernés les élèves boursiers nationaux :

- admis à redoubler
- préparant un diplôme de niveau supérieur(ex : CAP vers BEP)
- changeant de section ou d'orientation
- sollicitant un rétablissement de bourse
- dont la situation familiale ou financière a sensiblement changé
- issus de terminale de BEP et admis en BAC PRO
- issus de 3^{ème} DP et admis en CAP ou BEP
- attributaires d'une bourse provisoire en 2011-2012

Vous remettrez à chaque famille concernée un imprimé **de couleur bleue « vérification de ressources »**. Quelles que soient les ressources et la situation de la famille, je vous demanderais de bien vouloir l'engager à renseigner le questionnaire « pour une étude rapide de vos droits » en fournissant les pièces complémentaires pour chaque rubrique concernée. Pour la transmission à mes services, vous utiliserez les seuls bordereaux « vérification de ressources ». Les noms et prénoms des élèves y figureront par ordre alphabétique.

2) ELEVES NON SOUMIS A « VERIFICATION DE RESSOURCES »

Elèves boursiers nationaux admis au niveau supérieur (seconde/première, première /terminale, 1^{ère} CAP / seconde CAP, etc...)

Ces élèves n'ont pas à présenter de nouveaux dossiers, la reconduction est automatique.

3) TRANSFERT HORS DE VOTRE ETABLISSEMENT

A) Sans vérification de ressources :

Sont concernés les élèves du paragraphe 2.

A l'intérieur de l'académie, vous remettrez un seul **imprimé rose « transfert à l'intérieur de l'académie »**.

A l'extérieur de l'académie, vous remettrez en double exemplaires un **imprimé jaune « transfert à l'extérieur de l'académie »**. Il est nécessaire que le nombre de parts de bourses et la section fréquentée en 2011-2012 y apparaissent.

B) Avec vérification de ressources :

Sont concernés les élèves du paragraphe 1.

A l'intérieur de l'académie, vous remettrez un **imprimé rose :**

« transfert à l'intérieur de l'académie avec vérification de ressources »

A l'extérieur de l'académie, vous remettrez en double exemplaires un **imprimé jaune :**

« transfert à l'extérieur de l'académie avec vérification de ressources »

Il appartient à l'établissement d'origine de me transmettre les imprimés complétés, sous bordereaux distincts pour les transferts intérieurs ou extérieurs à l'académie.



3/3

Je vous rappelle également que les bourses provisoires ne sont pas reconductibles et ne peuvent faire l'objet d'un transfert en cours d'année scolaire. Il conviendra d'inviter les familles à déposer un nouveau dossier dans l'académie d'accueil.

4) CONGE DE BOURSES

En cas d'absences injustifiées et répétées d'un élève, la bourse peut donner lieu à retenue. Cette retenue est opérée lorsque la durée cumulée de ces absences excède quinze jours, dans la proportion de un deux cent soixante dixième (1/270) de jour d'absence.

Vous trouverez, ci-joint, le spécimen du document « congé de bourse nationale pour absences injustifiées » à me transmettre pour décision de retrait.

5) REMARQUES

Les dossiers doivent être regroupés par type d'établissement d'origine et faire l'objet d'envoi sous bordereaux distincts.

Vous voudrez bien reprographier les imprimés joints en **respectant les couleurs par type de dossier**.

Tous les élèves boursiers doivent être informés de ces formalités avant le 5 juillet 2012.

6) DELAI DE TRANSMISSION

Pour tous types de demandes, les dates limites de dépôt de dossiers sont les suivantes :

Jusqu'au 28/9/2012, décision à effet du 1/9/2012

Jusqu'au 8/2/2013, décision à effet du 1/1/2013

Jusqu'au 10/5/2013, décision à effet du 1/4/2013

Après le 10 mai 2013, aucun dossier ne sera accepté.

Je vous remercie du soin que vous apporterez à la gestion de ces dossiers, en vérifiant que l'intégralité des rubriques a été renseignée par les familles et que les pièces justificatives utiles ont bien été jointes.

signé

Bernard LELOUCH

TRANSFERT DE BOURSE A L'INTERIEUR DE L'ACADEMIE
AVEC VERIFICATION DE RESSOURCES

QUESTIONNAIRE A COMPLETER PAR LA FAMILLE :

DEMANDEUR : NOM
PRENOM

n° I.N.E
Date Naissance

Masculin Féminin

Nationalité

REPRESENTANT LEGAL :

Monsieur et Madame Monsieur Madame

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

ETABLISSEMENT D'ORIGINE

N° établissement : _____

bourse : parts de base : _____ parts sup. _____

Bourse au mérite : oui non

Classe d'origine : _____

ETABLISSEMENT D'ACCUEIL :

Nom et Adresse : _____

Classe d'accueil : _____

DATE DU DERNIER PAIEMENT : _____

DATE D'EFFET DU TRANSFERT : _____

POINTS de CHARGE

TOTAL RESSOURCES

Enf. ASC. INF. L. MAL. 2 SAL. PMS P.N.
— — — — — — —

.....

Date d'effet :

POUR PERMETTRE UNE ETUDE RAPIDE DE VOS DROITS REPONDEZ AUX QUESTIONS CI-APRES, POUR VOUS ET VOTRE CONJOINT :

VOUS	VOTRE CONJOINT OU CONCUBIN
PROFESSION	PROFESSION
.....

1 - Travaillez – vous ?

- êtes vous salarié

OUI	NON	OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2 - Etes-vous au chômage ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(Joindre l'attestation de Pôle emploi précisant la date de la perte d'emploi ainsi que le montant de l'indemnité journalière perçue actuellement OU la notification de refus ou de fin de droit).

3 - Etes – vous en arrêt maladie ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Etes-vous en longue maladie ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(Dans les deux cas joindre un certificat médical récent indiquant la date du début de la maladie et la durée de l'indisponibilité, ainsi qu'une photocopie du dernier avis de paiement de la Sécurité Sociale ou en cas de maintien de salaire, les pièces justificatives. Pour la longue maladie, fournir la copie de la notification de décision d'attribution par la caisse primaire d'assurance maladie).

4 - Etes-vous pensionné(e) ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Accident du travail Invalidité, maladie Pension Adulte Handicapé Retraite civile ou militaire
(Joindre copie du dernier avis de paiement ainsi que celui des ou de la caisse(s) complémentaire(s)).

5 - Etes-vous divorcé(e) ou séparé(e) ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(Joindre toute pièce officielle précisant qui a la garde des enfants et fixant le montant de la pension alimentaire par mois).

Montant de la pension - Pour vous :€
- Pour vos enfants€

En cas de non paiement de celle-ci, fournir la subrogation donnée à la caisse d'allocations familiales.

6 - Percevez – vous le R.S.A ?

Depuis quelle date :

OUI	NON	OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(Joindre copie d'une notification récente de la caisse d'allocations familiales).

7 - Etes – vous veuf(ve) ?

Date du décès du conjoint

OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

|_|_|_|_|_|_|_|

Percevez-vous une pension de reversions ?

OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Montant annuel :€

Percevez-vous des allocations de veuvage ?

OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Montant annuel :€

Percevez-vous une rente accident de travail ?

OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

-pour vous€

-pour vos enfants..... €

(Fournir une photocopie du ou des derniers avis de paiement).

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- Photocopie de l'avis d'imposition faisant apparaître le revenu fiscal de référence 2010 et les enfants fiscalement à charge.
- Attestation récente de la Caisse d'Allocation Familiale faisant apparaître le nom des enfants et les prestations familiales auxquelles ils ouvrent droit.
- En cas de divorce ou séparation , joindre la décision de justice fixant la résidence de l'enfant et le montant de la pension alimentaire.
- En cas de garde alternée, joindre les avis d'imposition sur le revenu 2010 des deux parents.
- En cas de scolarité en établissement privé, joindre un RIB ou procuration .

IMPORTANT :

ENGAGEMENT DE LA FAMILLE

●Je reconnais avoir été informé que quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la présente déclaration, en vue d'obtenir un paiement ou avantage indu, sera puni d'un emprisonnement de un à quatre ans et d'une peine d'amende de 2 000 à 4 000€ ou de l'une de ces deux peines seulement (loi n°68-690 du 31 juillet 1968, art 22) ; que toute insuffisance ou inexactitude volontaire entraînera sans autre formalité le rejet de la présente demande.

●Je m'engage à faire connaître à l'administration tout changement important qui pourrait survenir dans les ressources ou dans les charges et de la composition de ma famille.

Date :

signature du responsable légal :

Dates limites des dépôts de dossier

- jusqu'au 28/9/2012, décision à effet du 1/9/2012

- jusqu'au 8/2/2013, décision à effet du 1/1/2013

- jusqu'au 10/5/2013, décision à effet du 1/4/2013

Après le 10 mai 2013 aucun dossier ne sera accepté

OBSERVATIONS :

Date : _____

Visa du Chef d'établissement :

TRANSFERT DE BOURSES A L'INTERIEUR DE L'ACADEMIE
SANS VERIFICATION DE RESSOURCES

QUESTIONNAIRE A COMPLETER PAR LA FAMILLE :

DEMANDEUR :

NOM

n° INE :.....

PRENOM

Date Naissance

Masculin

Féminin

Nationalité

REPRESENTANT LEGAL :

Monsieur

Madame

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

ETABLISSEMENT D'ORIGINE :

N° établissement :

.....
.....
.....

Classe section d'origine :

bourse : parts de base : parts sup.

Bourse au mérite: OUI NON

ETABLISSEMENT D'ACCUEIL :

N° établissement :

Nom et Adresse

.....
.....
.....

Classe d'accueil :

DATE DU DERNIER PAIEMENT :

DATE D'EFFET DU TRANSFERT :

IMPORTANT :

ENGAGEMENT DE LA FAMILLE

●Je reconnais avoir été informé que quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la présente déclaration, en vue d'obtenir un paiement ou avantage indu, sera puni d'un emprisonnement de un à quatre ans et d'une peine d'amende de 2 000 à 4 000 € ou de l'une de ces deux peines seulement (loi n°68-690 du 31 juillet 1968, art 22) ; que toute insuffisance ou inexactitude volontaire entraînera sans autre formalité le rejet de la présente demande.

●Je m'engage à faire connaître à l'Administration tout changement important qui pourrait survenir dans les ressources ou dans les charges et de la composition de ma famille.

Date :.....

signature du responsable légal :

Dates limites des dépôts de dossier

- Jusqu'au 28/9/2012, décision à effet du 1/9/2012
- Jusqu'au 8/2/2013, décision à effet du 1/1/2013
- Jusqu'au 10/5/2013, décision à effet du 1/4/2013

Après le 10 mai 2013 aucun dossier ne sera accepté

OBSERVATIONS :

Date.....

Visa du Chef d'établissement :

TRANSFERT DE BOURSE A L'EXTERIEUR DE L'ACADEMIE
AVEC VERIFICATION DE RESSOURCES

QUESTIONNAIRE A COMPLETER PAR LA FAMILLE :

DEMANDEUR : NOM n° I.N.E _____
PRENOM Date Naissance : _____ |
 Masculin Féminin Nationalité

REPRESENTANT LEGAL

Monsieur et Madame Monsieur Madame

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :
.....

ETABLISSEMENT D'ORIGINE : n° établissement : _____

Nom et adresse : _____

bourse : Parts de base : _____
 Parts sup. : _____

Bourse au mérite : oui non

Classe d'origine : _____

ETABLISSEMENT D'ACCUEIL :

Nom et Adresse : _____

Classe d'accueil : _____

DATE DU DERNIER PAIEMENT :

DATE D'EFFET DU TRANSFERT :

SITUATION DE FAMILLE :

Etes – vous : Célibataire Divorcé (e)
Marié(e) Séparé (e)
Concubinage Veuf(ve)

NOM et PRENOM de votre conjoint(e) ou concubin(e).....

Enfants à charge : (inscrire le nombre total).

Voir ci-dessous quels sont les enfants considérés à charge, joindre les justificatifs de leurs situations.

■ Les enfants âgés au 1^{er} janvier de l'année civile en cours de moins de 18 ans ou, s'ils poursuivent leurs études de moins de 26 ans.

■ Les enfants recueillis (s'ils remplissent les mêmes conditions que ci-dessus)

■ Les enfants infirmes (quel que soit leur âge).

NOTE : Les enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance dont la garde vous est confiée ne doivent pas figurer ci-dessus.

NOM ET PRENOM DES ENFANTS A CHARGE (y compris le candidat boursier)	Date de naissance	Etablissement scolaire ou universitaire fréquenté - Profession -	BOURSIER	
			OUI	NON
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

CHARGES A PRENDRE EN CONSIDERATION :

Candidat pupille de la nation ou enfant de magistrat, fonctionnaire civil ou militaire, agent des collectivités locales tué ou blessé en service et bénéficiant d'une protection particulière.

Ascendant(s) à charge au foyer, atteint(s) d'une maladie grave Nombre |_|_|
(Joindre photocopie de l'avis d'imposition sur le revenu 2010 et du dernier avis de paiement de la pension ou retraite perçue par l'ascendant si à charge).

Enfant au foyer, atteint d'infirmité permanente et n'ayant pas droit à l'Allocation d'Education Enfant Handicapé (AEEH) Nombre |_|_|
(Joindre photocopie de la pièce justificative du refus d'attribution)

Père et Mère tous deux salariés

Père ou Mère élevant seul un ou plusieurs enfants

Congé de longue maladie ou de longue durée

POUR PERMETTRE UNE ETUDE RAPIDE DE VOS DROITS REPONDEZ AUX QUESTIONS CI-APRES, POUR VOUS ET VOTRE CONJOINT :

VOUS	VOTRE CONJOINT OU CONCUBIN
PROFESSION	PROFESSION
.....

1 - Travaillez – vous ?

- êtes vous salarié

OUI	NON	OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2 - Etes-vous au chômage ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_ _ _ _ _ _ _		_ _ _ _ _ _ _	

(Joindre l'attestation de Pôle emploi précisant la date de la perte d'emploi ainsi que le montant de l'indemnité journalière perçue actuellement OU la notification de refus ou de fin de droit).

3 - Etes – vous en arrêt maladie ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_ _ _ _ _ _ _		_ _ _ _ _ _ _	

4 - Etes-vous en longue maladie ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_ _ _ _ _ _ _		_ _ _ _ _ _ _	

(Dans les deux cas joindre un certificat médical récent indiquant la date du début de la maladie et la durée de l'indisponibilité, ainsi qu'une photocopie du dernier avis de paiement de la Sécurité Sociale ou en cas de maintien de salaire, les pièces justificatives. Pour la longue maladie, fournir la copie de la notification de décision d'attribution par la caisse primaire d'assurance maladie).

5 - Etes-vous pensionné(e) ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_ _ _ _ _ _ _		_ _ _ _ _ _ _	

Accident du travail Invalidité, maladie Pension Adulte Handicapé Retraite civile ou militaire
(Joindre copie du dernier avis de paiement ainsi que celui des ou de la caisse(s) complémentaire(s)).

6 - Etes-vous divorcé(e) ou séparé(e) ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_ _ _ _ _ _ _		_ _ _ _ _ _ _	

(Joindre toute pièce officielle précisant qui a la garde des enfants et fixant le montant de la pension alimentaire par mois).

Montant de la pension - Pour vous :.....€

- Pour vos enfants€

En cas de non paiement de celle-ci, fournir la subrogation donnée à la caisse d'allocations familiales.

7 - Percevez – vous le R.S.A ?

Depuis quelle date :

OUI	NON	OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_ _ _ _ _ _ _		_ _ _ _ _ _ _	

(Joindre copie d'une notification récente de la caisse d'allocations familiales).

8 - Etes – vous veuf(ve) ?

Date du décès du conjoint

OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_ _ _ _ _ _ _	

Percevez-vous une pension de reversion ?

OUI	NON	Montant annuel :.....€
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Percevez-vous des allocations de veuvage ?

OUI	NON	Montant annuel :.....€
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Percevez-vous une rente accident de travail ?

OUI	NON	-pour vous€
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		-pour vos enfants..... €

(Fournir une photocopie du ou des derniers avis de paiement).

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- Photocopie de l'avis d'imposition faisant apparaître le revenu fiscal de référence 2010 et les enfants fiscalement à charge.
- Attestation récente de la Caisse d'Allocation Familiale faisant apparaître le nom des enfants et les prestations familiales auxquelles ils ouvrent droit.
- En cas de divorce ou de séparation, joindre la décision de justice fixant la résidence de l'enfant et le montant de la pension alimentaire.
- En cas de garde alternée, joindre les avis d'imposition sur le revenu 2010 des deux parents.
- En cas de scolarité en établissement privé, joindre un RIB ou une procuration.

IMPORTANT :

ENGAGEMENT DE LA FAMILLE

●Je reconnais avoir été informé que quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la présente déclaration, en vue d'obtenir un paiement ou avantage indu, sera puni d'un emprisonnement de un à quatre ans et d'une peine d'amende de 2 000 à 4 000€ ou de l'une de ces deux peines seulement (loi n°68-690 du 31 juillet 1968, art 22) ; que toute insuffisance ou inexactitude volontaire entraînera sans autre formalité le rejet de la présente demande.

●Je m'engage à faire connaître à l'Administration tout changement important qui pourrait survenir dans les ressources ou dans les charges et de la composition de ma famille.

Date : _____ signature du responsable légal :

Dates limites des dépôts de dossier

- jusqu'au 28/9/2012, décision à effet du 1/9/2012
- jusqu'au 8/2/2013, décision à effet du 1/1/2013
- jusqu'au 10/5/2013, décision à effet du 1/4/2013

Après le 10 mai 2013 aucun dossier ne sera accepté

OBSERVATIONS :

Date :

Visa du chef d'établissement :

TRANSFERT DE BOURSE A L'EXTERIEUR DE L'ACADEMIE
SANS VERIFICATION DE RESSOURCES

DEMANDEUR :

NOM :
PRENOM :

n° I.N.E :
nationalité :

____|____|____|
Date Naissance

1 | | Masculin

2 | | Féminin

REPRESENTANT LEGAL

1 | | M

2 | | Mme

4 | M et Mme

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT LEGAL

ADRESSE

Numéro et nom de la rue, boulevard, avenue

Résidence, lieu-dit ou commune si différente du bureau distributeur
_____|_____
Code postal Bureau distributeur

ETABLISSEMENT D'ORIGINE : : Nom et Adresse :
.....
.....

Classe d'origine :

Bourse : Parts de base :
 Parts sup. :

Bourse au mérite : oui non

ETABLISSEMENT D'ACCUEIL :

Nom et Adresse :
.....

Classe d'accueil :

DATE DU DERNIER PAIEMENT :

DATE D'EFFET DU TRANSFERT :

Visa du Chef d'établissement

A _____ le _____
(Signature)

VERIFICATION DE RESSOURCES
(V. R)

QUESTIONNAIRE A COMPLETER PAR LA FAMILLE

DEMANDEUR : NOM

n° INE :

PRENOM

Date de naissance

Masculin

Féminin

Nationalité :

REPRESENTANT LEGAL:

Monsieur Madame Monsieur et Madame

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CADRE RESERVE au CHEF D'ETABLISSEMENT

N° établissement

Nom et adresse de l'établissement :

.....

|.....

MOTIF DU DEPOT :

Redoublement

Rétablissement

Attribution B.N après B.Provisoire

Changement de situation/promotion

Changement d'orientation

Changement de garde

■ Année scolaire 2011/2012 : Classe :
Nombre de parts :

■ Bourse au mérite : OUI - NON

■ Année scolaire 2012/2013 : Classe :

■ Interne : OUI NON

RESERVE ADMINISTRATION

POINTS de CHARGE

Enf. ASC. INF. L. MAL 2 SAL. PMS P.N

— — — — — — —

TOTAL RESSOURCES

.....

Date d'effet

**POUR PERMETTRE UNE ETUDE RAPIDE DE VOS DROITS REPONDEZ AUX QUESTIONS CI-APRES,
POUR VOUS ET VOTRE CONJOINT :**

VOUS	VOTRE CONJOINT OU CONCUBIN
PROFESSION	PROFESSION
.....

1 - Travaillez – vous ?

- êtes vous salarié

OUI	NON	OUI	NON
OUI	NON	OUI	NON

2 - Etes-vous au chômage ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _

(Joindre l'attestation de Pôle emploi précisant la date de la perte d'emploi ainsi que le montant de l'indemnité journalière perçue actuellement ou la notification de refus ou de fin de droit).

3 - Etes – vous en arrêt maladie ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _

4 - Etes –vous en longue maladie ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _

(Dans les deux cas joindre un certificat médical récent indiquant la date du début de la maladie et la durée de l'indisponibilité, ainsi qu'une photocopie du dernier avis de paiement de la Sécurité Sociale ou en cas de maintien de salaire, les pièces justificatives. Pour la longue maladie, fournir la copie de la notification de décision d'attribution par la caisse primaire d'assurance maladie).

5 - Etes-vous pensionné(e) ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _

Accident du travail Invalidité, maladie Pension Adulte Handicapé Retraite civile ou militaire
(Joindre copie du dernier avis de paiement ainsi que celui des ou de la caisse(s) complémentaire(s)).

6 - Etes-vous divorcé(e) ou séparé(e) ?

Depuis quelle date ?

OUI	NON	OUI	NON
_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _

(Joindre toute pièce officielle précisant qui a la garde des enfants et fixant le montant de la pension alimentaire par mois).

Montant de la pension - Pour vous :.....€
- Pour vos enfants€

En cas de non paiement de celle-ci, fournir la subrogation donnée à la caisse d'allocations familiales.

7 - Percevez – vous le R.S.A ?

Depuis quelle date :

OUI	NON	OUI	NON
_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _

(Joindre copie d'une notification récente de la caisse d'allocations familiales).

8 - Etes – vous veuf (ve) ?

Date du décès du conjoint

OUI	NON
_ _ _ _ _	_ _ _ _ _

Percevez-vous une pension de reversions ?

OUI	NON
-----	-----

Montant annuel :.....€

Percevez-vous des allocations de veuvage ?

OUI	NON
-----	-----

Montant annuel :.....€

Percevez-vous une rente accident de travail ?

OUI	NON
-----	-----

Montant annuel :.....€

(joindre une photocopie du ou des derniers avis de paiement).

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Photocopie de l'avis d'imposition faisant apparaître le revenu fiscal de référence 2010 et les enfants fiscalement à charge.
- Attestation de paiement récente de la Caisse d'Allocation Familiale faisant apparaître le nom des enfants et les prestations familiales auxquelles ils ouvrent droit
- En cas de divorce ou de séparation, joindre la décision de justice fixant la résidence de l'enfant et le montant de la pension alimentaire .
- En cas de garde alternée, joindre les avis d'imposition sur le revenu 2010 des deux parents.
- En cas de scolarité dans un établissement d'enseignement privé, joindre un R.I.B ou une procuration .

IMPORTANT :

ENGAGEMENT DE LA FAMILLE

- Je reconnais avoir été informé(e) que quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la présente déclaration, en vue d'obtenir un paiement ou un avantage indu, sera puni d'un emprisonnement de un à quatre ans et d'une amende de 2000 à 4000 € ou de l'une de ces deux peines seulement (loi N° 68-690 du 31 juillet 1968, art.22) ; que toute insuffisance ou inexactitude volontaire entraînera sans autre formalité le rejet de la présente demande.
- Je m'engage à faire connaître à l'Administration tout changement important (positif ou négatif) qui pourrait survenir dans les ressources ou dans les charges de ma famille.

Date :

Signature du responsable légal :

Dates limites de dépôt de dossiers :

- Jusqu'au 28/9/2012, décision à effet du 1/9/2012
- Jusqu'au 8/2/2013, décision à effet du 1/1/2013
- Jusqu'au 10/5/2013, décision à effet du 1/4/2013

Après le 10 mai 2013 aucun dossier ne sera accepté

OBSERVATIONS :

Date :

Visa du chef d'établissement :

N° DE L'ETABLISSEMENT :

.....

Nom de l'élève	Prénom de l'élève	N° I.N.E	Classe fréquentée		Observations
			2011 / 2012	2012 / 2013	

A _____ le _____

Le Chef d'établissement,



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



CONGE DE BOURSE NATIONALE POUR ABSENCES INJUSTIFIÉES

DIRECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE

Référence : Décret n°2009-553 du 15 mai 2009, livre V - titre III- Art.R531-31 du code de l'éducation.

POLE ACADEMIQUE DES
BOURSES NATIONALES

NOM et prénom du boursier:

Dossier suivi par
Patrick MOSCA

Téléphone
04 90 27 76 92

Fax
04 90 27 76 38

Mél.

Patrick.mosca
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Etablissement :

Classe fréquentée :

Avertissement adressé à la famille le :

Durée de l'absence injustifiée et répétée :jours

* *joindre un état des absences*

fait le à
le Chef d'établissement

Décision du Directeur académique :

- CONGEjours
 CONGE REJETE

fait à Avignon, le

Pour le Directeur académique et
par délégation
le Chef de division
Agnès THERON